



Sites Natura 2000 des
dunes girondines



Animation des documents d'Objectifs des « dunes girondines »

Bilan d'activité octobre 2020 - Mars 2021

FR7200697 – ZCS - Boisements à chênes verts des dunes du littoral girondin
FR7200703 – ZCS - Forêt de la Pointe de Grave
FR7200678 – ZCS – Dunes du littoral Girondin de la Pointe de Grave au Cap Ferret



Office national des forêts
Agence LNA/SDLRN
Mai 2021

Sommaire

Sommaire	2
I. Actions contractuelles	3
a. Suivi du contrat de création de mares (Lège-Cap-Ferret).....	3
b. Préparation des contrats 2021.....	7
c. Mise à jour des supports de communication.....	8
II. Actions non contractuelles	9
III. Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences	9
IV. Appropriation, préparation et mise en œuvre du docob	10
V. ANNEXES.....	11

I. Actions contractuelles

a. Suivi du contrat de création de mares (Lège-Cap-Ferret)

Suite à une période de latence entre l'animation 2016-2018 et la nouvelle période d'animation qui n'a pu débuter qu'en juillet 2020, le contrat proposé en fin d'année 2018 par Paul Tourneur, ancien animateur des sites des dunes girondines, n'a pu être mis en place qu'en 2020.

Contexte du contrat :

Actuellement, les habitats humides sont peu représentés sur le site de Lège-Cap-Ferret alors que certaines parcelles sont inondées en hiver. La création ou la réhabilitation de mares permet de redynamiser les fonctionnalités des systèmes humides dunaires et d'arrière-dune. Au regard de Natura 2000, l'absence sur le site des dunes du littoral girondin de dépressions en eaux permanentes justifie l'intérêt de rechercher la création de mares qui pourraient conduire à l'apparition d'habitats naturels d'intérêt communautaire tels les Bas-marais dunaires (2190-3) ou les Roselières et cariçaies dunaires (2190-5).

De plus, l'attractivité des mares pour les espèces animales n'est plus à démontrer, qu'il s'agisse des batraciens (dont le possible Pélobate cultripède présent au Porge), des odonates, des oiseaux, voire des Chiroptères, des Reptiles.

Déroulement des travaux :

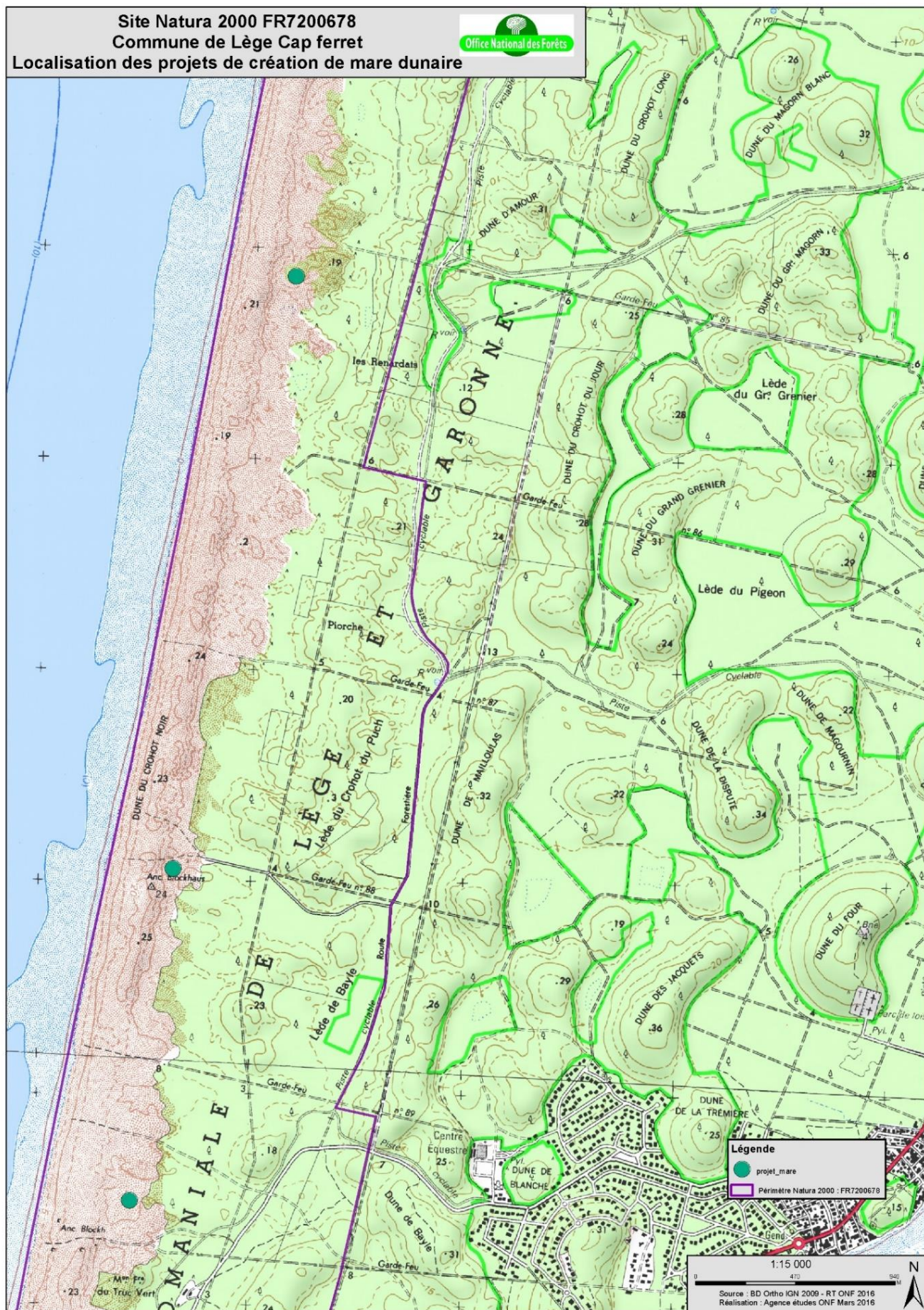
1

Après avoir consulté une seconde fois l'entreprise préalablement sélectionnée et validée par les services de l'Etat pour les travaux, le projet de création de trois mares d'arrière dune a pu débuter durant l'hiver 2020.

2

Les emplacements préalablement définis par P. Tourneur et le technicien forestier local Pierre Dutaut ont été conservés, de même que le cahier des charges a été accepté par l'entreprise travaux.

Site Natura 2000 FR7200678
Commune de Lège Cap ferret
Localisation des projets de création de mare dunaire



Chaque site a été préalablement préparé grâce à un débroussaillage autour de chaque future mare et des arbres ont été abattu quand cela était nécessaire. Le site dit du « truc vert », situé le plus au Sud était déjà déboisé suite à un précédent contrat Natura 2000 de « *Restauration de la dune grise et enlèvement des pins maritimes en forêt domaniale de Lège et Garonne* » en 2017. Cette ouverture du milieu permettra une colonisation facilitée et un apport de lumière pour les macrophytes notamment.

	Mare du Renardats	Mare du Crohot Noir	Mare du Truc Vert
Avant Travaux			
	09/11/2021	09/11/2021	09/11/2020

L'entreprise a débuté les travaux le 7 décembre 2020. Les trois mares ont été creusées selon les consignes et le piquetage réalisé par le technicien forestier local, Pierre Dutaut, un expert mare, technicien forestier également, Sébastien Maïta et la chargée de mission Natura 2000 Laura Decrock. La profondeur, la forme et les pentes des berges ont été réalisés suivant le cahier des charges de P. Tourneur. Les déblais ont été mis en tas à proximité de la mare et les souches des arbres abattus ont été conservées et positionnées à quelques mètres des mares afin de créer des abris à Lézard Ocellé.

	Mare du Renardats	Mare du Crohot Noir	Mare du Truc Vert
Pendant Travaux			
	08/12/2021	10/12/2021	07/12/2021
Après Travaux			
	10/12/2020	17/12/2021	01/02/2021

Pour information, les mares sont aujourd'hui colonisées :



Photo du 29/07/2021

Un suivi de l'évolution de ces mares est envisagé par les naturalistes de l'ONF.

b. Préparation des contrats 2021

FR7200678 – ZCS – Dunes du littoral Girondin de la Pointe de Grave au Cap Ferret

- **Création de 3 nouvelles mares en forêt de Lège et Garonne**

Suite à une demande du technicien forestier de la forêt domaniale de Lège Cap Ferret et un désir de créer un véritable réseau de mares sur l'ensemble du littoral aquitain, il a été décidé de proposer un nouveau contrat de création de mares. En effet, la création de mare doit être envisagée dans le cadre d'un contexte global, avec l'intention de mettre en place un corridor écologique.

Après le constat que les 3 mares créées en 2020 ont été très rapidement colonisées (rapport de suivi en cours de réalisation), trois nouveaux secteurs ont été identifiés par le technicien de terrain local. Afin de vérifier le positionnement de ces secteurs, un travail géomatique a été effectué grâce aux relevés LIDAR dont l'ONF dispose par le biais de son travail pour l'Observatoire de la Côte Aquitaine. Cet outil de télédétection a permis de vérifier si les secteurs identifiés étaient bien des points bas afin qu'ils soient en eau toute l'année.

Si le contrat est engagé, les travaux pourront avoir lieu durant l'automne 2021.

- **Création d'une signalétique « mare »**

Afin de sensibiliser le public aux mares, à l'environnement dunaire et aux préconisations/interdictions à avoir sur ces milieux naturels, un panneau va être créé. Il pourra être implanté sur les sites accueillant des mares de manière très éparées, afin d'éviter une surabondance de panneau.

Une concertation avec le réseau communication de l'ONF qui est en charge de la charte littorale et les animateurs Natura 2000 du littoral aquitain est envisagée.

Les 3 sites girondins -FR7200697 - FR7200703 – FR7200678

- **Création d'une base de donnée**

Afin d'enrichir ce projet et le faire évoluer sur plusieurs années, le contrat demandé pour l'année 2021 s'attèlera aussi à créer une véritable base de donnée des mares sur le littoral aquitain afin de recenser l'ensemble des mares situé sur les sites Natura 2000. Ce projet se réalisera en étroite collaboration avec l'animateur des sites des dunes landaises.

c. Mise à jour des supports de communication

Pour mieux communiquer sur Natura 2000, plusieurs décisions et actions ont été menées et prises en relation directe avec l'animatrice Natura 2000 dunes landaises (Delphine Boulet). L'objectif est ainsi de réaliser des actions coordonnées sur l'ensemble du littoral Aquitain. Il s'agit principalement de :

- Mise à jour du site internet et refonte : le site a été mis à jour récemment mais une actualisation des visuels et une uniformisation entre les parties Gironde et Landes est nécessaire et prévue pour 2021 : lien des pages en annexe.
- Création d'un onglet Natura 2000 sur le site de l'ONF. Au cours d'une réunion avec le service communication de l'ONF il a été décidé de créer une réelle page relais sur le site de l'ONF qui renverra aux différents sites internet de référence. Le site internet de l'ONF étant très bien référencé, il sera plus aisé de communiquer sur les actions menées dans le cadre de Natura 2000 ou de renvoyer vers le DOCOB.
- Création d'une vidéo de communication sur les sites Natura 2000 gérés par l'ONF sera réalisée et publiée sur la page internet du site ONF.
- L'actualisation de la plaquette Lézards Ocellé : Une plaquette Natura 2000 existait déjà mais a été mise à jour avec la participation du réseau herpétologique de l'ONF et de Cistude Nature (voir en annexe). Elle sera ensuite mise à disposition des collectivités qui le souhaitent.
- Dans la même logique il a été décidé d'actualiser la plaquette de présentation Natura 2000 Dunes Girondine, elle servira de base pour les sites landais (voir en annexe). Une charte graphique commune sera établie entre les deux départements.

1 - Mise en œuvre des actions contractuelles	Chargée de mission	Technicien
1-a Identification des propriétaires, exploitants et ayant-droit	0,5	
1-b Prise de contact avec les propriétaires-réunions d'information et/ou entretiens personnalisés	0,5	
1-c Support de communication	2,25	
1-d Diagnostic des parcelles pour déterminer les mesures du DOCOB à appliquer	1	1
1-e Proposition de contrat et aide au montage de dossiers	1,25	
1-f Suivi de l'instruction des dossiers	0,1	
1-g Aide à la mise œuvre technique des actions	2	2,75
1-h Suivi technique, administratif et financier	1,25	
1-i Renseigner les données liées à ce suivi dans l'outil SIN2, suivi SIG	0,5	

II. Actions non contractuelles

Différentes actions ont été menées sur les sites, elles ont été réalisées dans le cadre du programme « Programme de gestion intégrée des dunes publiques de Nouvelle-Aquitaine » encadré par l'ONF – agence LNA et la Région Nouvelle Aquitaine.

Ce programme pluriannuel (2019-2023) concerne des travaux dunaires. Il s'agit par exemple d'actions d'arrachages d'invasives, d'actions en faveur du Léopard Ocellé, d'organisation de chantiers d'insertion ou de chantiers de restauration de dune grise.

Le périmètre d'action concerne les forêts publiques gérées par l'ONF ou sous conventionnement : forêts domaniales, communales et des collectivités sur l'intégralité de la côte sableuse du littoral néo-aquitain.

Les actions menées en lien direct avec les sites Natura 2000 girondins concernent la préparation et la journée terrain avec l'association surf Insertion pour préparer la mise en place de chantiers :

- Chantier d'arrachage d'invasives en forêt domaniale de Lège-Cap-Ferret, à proximité de la mare nouvellement créée. Ce projet fait suite au contrat de « *Restauration de la dune grise et enlèvement des pins maritimes en forêt domaniale de Lège et Garonne* » réalisé en 2017 par P. Tourneur, ancien animateur des sites des dunes girondines.
- Chantier de nettoyage des macro-déchets en milieu dunaire, forêt domaniale de Lacanau.
 - Les terrains ont eu lieu le 01/02/2021.

2- Mesure non contractuelles : réponses à des appels à projets en lien avec Natura 2000	Chargée de mission	Technicien
2-a Ingénierie financière		
2-b Elaboration des cahiers des charges	0,5	
2-c Conduite d'opérations	1	

III. Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences

- Appuis sur l'évaluation de l'étude d'incidence pour le projet de rechargement de plage à Soulac-Sur-Mer. Un avis technique a été demandé au technicien forestier territorial de La Pointe de Grave, Vincent Raynaud, mais aussi aux experts littoraux et risques littoraux de l'agence LNA, David Rosebery et Francis Maugard.

- Appuis sur l'évaluation de l'étude d'incidence pour le projet de rechargement de plage à Vendays-Montalivet. Un avis technique a été demandé au responsable de l'unité territoriale de Nord Médoc, Xavier Fonteneau, ainsi qu'à l'expert risques littoraux, David Rosebery.

Les mails retraçant l'avis au regard du site Natura 2000 concerné sont ajoutés en annexe.

4 Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences	Chargée de mission	Technicien
1-Assurer l'information des porteurs de projets dans le cadre de la réalisation de l'étude d'incidence Natura 2000 de leur projet sur le site	1,50	1,00

IV. Appropriation, préparation et mise en œuvre du DOCOB

Dans cette rubrique seront recensées les actions réalisées visant directement le document d'objectif :

- Appropriation du DOCOB
- Réponses aux questions diverses des gestionnaires forestiers concernant les sites Natura 2000 sur lesquels ils travaillent
 - Site de la « Forêt de la Pointe de Grave et marais du Logit » dans le cadre du plan de gestion forestière
 - Site des « Dunes du littoral Girondin de la Pointe de Grave au Cap Ferret » dans le cadre de contrats Natura 2000
 - Appuis réglementaire et d'informations diverses
- Formation à la mission Natura 2000 délivrée en janvier par l'ancien animateur Natura 2000 des sites Landais Gille Granereau
- Participation au COPIL des sites médocains et celui des dunes landaises.
- Anticipation du COPIL avec la DDTM

V. ANNEXES

Ancienne plaquette LO

Ce bel animal est menacé ; récemment, des Tarnosais ont découvert des Lézards ocellés morts, tués vraisemblablement par des chiens. Comme beaucoup d'animaux, ce lézard a besoin de tranquillité, et un excès de dérangement peut conduire à sa disparition.



Triste image d'un lézard probablement tué par des chiens.

Comment protéger le Lézard ocellé ?

Tout d'abord en **évitant de le déranger** : animal à sang froid, le lézard a besoin de faire sa « thermo-régulation », c'est à dire se réchauffer au soleil. Il est très vulnérable à ce moment là.

Autres consignes à respecter :

- **Ne marchons pas sur la dune**, c'est un milieu fragile et l'habitat privilégié du lézard ocellé ainsi que d'une multitude d'espèces.

- Lors de promenades en forêt, aux abords de la dune, **tenons impérativement les chiens en laisse** ; même obéissants, les chiens peuvent détruire des espèces animales sensibles dans les milieux naturels.

Pour toute question, observation, témoignage :

Office National des Forêts (Arnaud Bassibey) : 06 10 18 57 61
Service environnement de la Ville de Tarnos : 05 59 64 00 40
Cistude Nature : 05 56 28 47 72 (www.cistude.org)

Natura 2000 : infos, contacts

Le document élaboré (plan de gestion) du site Natura 2000 est en point de révision. Chaque gestionnaire devra contribuer à la mise à jour de ce document et proposer des actions pour améliorer l'état de conservation.

Création de Natura 2000 : 05 59 64 00 40
Conception et réalisation : G. Goussier - Tarnos - CNE 2011



Connaître, c'est protéger



GUIDE POUR LA SAUVEGARDE DU LÉZARD OCELLÉ



Le Lézard ocellé, le plus grand lézard d'Europe, est menacé !

Présent (mais rare) sur la côte atlantique (et également dans l'est de l'Aquitaine), ce grand lézard « adopté » par les Tarnosais comme emblème de leur littoral, subit peut-être les vicissitudes de son succès...

C'est une espèce **menacée** (en particulier par la pression humaine) ; ainsi que l'attestent nombre de scientifiques et gestionnaires de milieux naturels, ses populations régressent fortement, et pourraient avoir atteint un seuil critique. C'est également un espèce **protégée** par la Loi, sa destruction constitue un **délit** pouvant être sanctionné par un procès-verbal.

Nom : *Timon lepidus* Daudin, 1802

Taille : peut atteindre du museau au bout de la queue 75 centimètres ! Le corps seul chez un adulte représente plus de 25 cm.

Identification : on peut le confondre avec le Lézard vert :



Ici, un Lézard vert bien reconnaissable à sa gorge bleue vive chez le mâle, et à son corps assez allongé. La face dorsale présente des motifs plus fins que chez l'ocellé, et le corps est parfois plus vert.

Le Lézard ocellé a un corps plus trapu, portant sur sa partie supérieure des ocelles bleus. Sa gorge n'est jamais de couleur bleue et reste habituellement verte. Les ocelles sont dans certains cas plus ou moins marquées.



Le Lézard ocellé est en forte régression dans ses zones de présence, que ce soit en région méditerranéenne ou en Aquitaine. Une importante étude a été engagée par l'association Cistude Nature sur la région Aquitaine, afin de connaître précisément l'état actuel des populations.

Son habitat est généralement situé sur la dune, où les terriers de lapins de garenne lui conviennent parfaitement. La cohabitation se déroule apparemment fort bien, au vu du grand nombre de terriers occupés par les deux habitants !

Mais cela constitue également une contrainte, car ces terriers sont facilement accessibles et le dérangement peut être important pour les lézards, du fait de la fréquentation humaine.



Ces fourrés, ainsi que la lisière de la forêt, conviennent également au Lézard ocellé. Il y est relativement protégé des autres animaux et du public lorsqu'il se réfugie dans ces buissons denses d'aulépines, ou de Chênes-lièges.



Nouvelle plaquette LO

N'hésitez pas à transmettre vos observations ou vos questions à :

Office National des forêts
ag.landes-nord-aquitaine@onf.fr

Cistude Nature :
information@cistude.org

Photo B. Desfor

Natura 2000

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des écosystèmes, des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats. De nombreuses dunes littorales d'Aquitaine en font partie.

La conservation de l'habitat «Dunes grises des côtes atlantiques» (2130-2), privilégié par le Lézard ocellé, est un des objectifs prioritaires dans la gestion de ces sites Natura 2000.

L'ONF participe à des actions de sensibilisation et de préservation du Lézard ocellé. Il peut s'agir d'actions directes comme la création de gîtes ou indirecte par la préservation des habitats dunaires.

Photo C. Baudran

Ne pas jeter sur la voie publique

<http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr>

Conception et réalisation ONF

NATURA 2000

Office National des Forêts

CISTUDE NATURE

Le Lézard ocellé

APPRENDRE À LE CONNAÎTRE ET L'IDENTIFIER SUR LE LITTORAL AQUITAÎN

Connaître, c'est protéger

Photo C. Baudran

Conception et réalisation ONF

NATURA 2000

Office National des Forêts

CISTUDE NATURE

Présent sur la côte Aquitaine, la répartition exacte de ce grand lézard est encore mal connue.

C'est une espèce menacée (**liste rouge** en Aquitaine) et protégée au niveau français et européen par la Loi.

Sa destruction, sa chasse ou son piégeage constituent un délit et son habitat est protégé.

Carte d'identité

Timon lepidus

Taille : peut atteindre 75 cm (longueur de la tête à la queue).

Espérance de vie : 5 à 6 ans en moyenne (maximum 11 ans en milieu naturel).

Caractéristiques : robe verte parsemée de taches bleues (ocelles) sur la partie supérieure du corps, notamment les flancs. Sa gorge a une couleur verdâtre ou jaunâtre.

Habitats sur le littoral : dune grise et lisière forestière : terriers à lapin, branchages, touffes de végétation dense, grosses pierres, souches renversées, bunkers et pistes bétonnées dégradées.

Période d'activité : de mars à novembre suivant les températures. Entre novembre et février, il hiberne à l'abri du froid.

Caractéristique particulière : animal dépendant de la chaleur extérieure (ectotherme), le Lézard ocellé s'expose au soleil ou se met à l'abri pour effectuer sa thermo-régulation. Opportuniste, il profite des gîtes à sa disposition. Il ne creuse pas son terrier.

Photo N. Lefevre

Photo C. Baudran

Confusion possible : avec le Lézard à deux raies (Lézard vert) dont la gorge peut être de couleur bleue chez le mâle. Face dorsale verte avec taches noires.



Lézard ocellé - *Timon lepidus*
(Photo A. Bossibey)



Lézard vert - *Lacerta bilineata*
(Photo C. Baudran)

Comment le protéger ?

- Ne marchez pas sur la dune, c'est un milieu fragile et un habitat privilégié du Lézard ocellé et d'une multitude d'espèces.
- Lors des promenades, tenez impérativement vos chiens en laisse.
- Si vous suspectez sa présence, ne vous approchez pas pour ne pas le déranger et ne soulevez pas l'abri dans lequel il se serait réfugié.

Plus d'informations

Vous pouvez consulter le Plan national d'actions en faveur du Lézard ocellé (2020-2029) disponible en téléchargement sur le site de la Société Herpétologique de France (<http://lashf.org>).

Plaquette des sites Natura 2000 des dunes girondines actuelle :

Sites Natura 2000 des dunes littorales d'Aquitaine



Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats.

Bois Mare Fragilité Loisirs
Accueil dune grise
Natura 2000
Forêt publique
Frange littorale
Dune blanche
Lettre humide
Biodiversité
Usages
Vent

Natura 2000 concilie préservation de la nature et préoccupations socio-économiques.



Pélodrome punctatus. Source: B. Devaux



Entomophaga des loaves de mer. Source: P. Tourneur

Vous aussi vous êtes acteur de ce site
Ayez la "NATUR Attitude"



Natura 2000 Dunes Girondines



3 sites Natura 2000 sur la côte girondine:

- ✓ Dunes du littoral girondin de la Pointe de Grave au Cap Ferret : 6 015 ha
- ✓ Boisements à chênes verts des dunes du littoral girondin : 1633 ha
- ✓ Forêt de la pointe de Grave : 164,10 ha

Objectifs généraux de conservation :

- ✓ Maintenir et optimiser l'état de conservation des habitats
- ✓ Maintenir voire améliorer le statut des espèces
- ✓ Maintenir des potentialités d'accueil du public en adéquation avec les exigences écologiques
- ✓ Approfondir les connaissances et réaliser des suivis
- ✓ Mettre en œuvre le document d'objectifs et communiquer autour de Natura 2000

Les enjeux de biodiversité :

Plus de 200 espèces végétales, parmi lesquelles :

- ✓ 9 protégées au plan régional
- ✓ 5 protégées au plan national
- ✓ 1 protégée au plan européen



Ainsi que 16 espèces animales à fort enjeu patrimonial :



Et 10 Habitats naturels d'intérêt européen :



8 Contrats Natura 2000 achevés à ce jour :

- ✓ Restauration des mares
- ✓ Nettoyage des banquettes dunaires
- ✓ Lutte contre l'érosion éolienne
- ✓ Canalisation du public secteur du Verdon
- ✓ Canalisation du public secteur de Lège/Lacau
- ✓ Mise en place d'îlots de sénescence
- ✓ Restauration de Barins

De nouveaux projets en cours :

- ✓ Lutte contre les espèces invasives...
- ✓ Signature de Charte...

Evaluation des incidences :

L'évaluation des incidences a pour but de vérifier la compatibilité d'une activité avec les objectifs de conservation du ou des sites Natura 2000.

Un exemple de manifestation sportive qui intègre Natura 2000 dans son projet :

http://www.lafouleedesbaines.com/lafouleedesbaines/foule_baines_dunes.html

Plus d'infos ici : <http://www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/evaluation-des-incidences-r522.html>

Nous contacter

Office National des Forêts

9 Avenue Raymond Manaud

33524 BRUGES Cedex

0557816755

paul.tourneur@onf.fr

<http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/>





PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE NATURA 2000

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats. Ce réseau écologique est né de l'application de deux directives européennes :

LA DIRECTIVE OISEAUX DE 1979

qui prévoit la création de Zones de Protection Spéciale (ZPS) pour la protection et la gestion des populations d'oiseaux sauvages.

LA DIRECTIVE HABITATS DE 1992

qui prévoit la création de Zones Spéciales de Conservation (ZSC) pour la protection et la gestion des habitats naturels et des espèces de flore et de faune à valeur patrimoniale. Ces deux directives imposent aux Etats membres de désigner les sites naturels d'importance communautaire (SIC) présents sur leur territoire et d'y établir les mesures nécessaires pour assurer le maintien des habitats et des espèces animales et végétales dans un bon état de conservation. Natura 2000 concilie préservation de la nature et préoccupations socio-économiques.

Chaque site est doté d'un plan de gestion appelé document d'objectif (DOCOB), qui définit les orientations de gestion et précise leurs modalités de financement. Il contient un état des lieux écologique et socio-économique du territoire, ce qui permet de hiérarchiser les enjeux et de définir des objectifs de gestion.

Le DOCOB des forêts dunaires de la Teste de Buch est téléchargeable sur le site internet : www.latestedebuch.fr

CARACTÉRISTIQUES DES FORÊTS DUNAIRES DE LA TESTE DE BUCH

Localisé dans le département de la Gironde, le site Natura 2000 FR7200702 «Forêts dunaires de la Teste de Buch», désigné au titre de la Directive Habitats, s'étire au sud du bassin d'Arcachon sur plus de 15 kilomètres de long et s'étend sur 5 345 ha. Le site présente un contexte urbain dense au Nord et un foncier très complexe. Il est entouré par les prés salés ouest de la Teste de Buch au Nord, le lac de Cazaux-Sanguinet au Sud, la crête de Nezer à l'Est et la Dune du Pilat à l'Ouest.

Cartographie BEL - ONF - BD ortho IGN

LA FAUNE ET LA FLORE LOCALE, DES ENJEUX DE BIODIVERSITÉ

Des dunes boisées à chêne vert aux arrières dunes boisées à chêne pédonculé, des aulnaies, saulaies, bétulaies et chênaies pédonculées marécageuses, ou encore des pelouses rases annuelles, le site héberge 6 habitats d'intérêt communautaire, ce qui représente 94% de la superficie totale du site.

7 ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE ONT ÉTÉ OBSERVÉES :

Le Grand Capricorne et le Lucane Cerf Volant en insectes, Le Damier de la succise et le Fadet des Laïches en papillons. Egalement 3 chiroptères (Chauves-souris) d'importance : Le Grand Rhinolophe, le Petit Rhinolophe et le Minioptère de Schreibers.



DES ATOUTS ÉCONOMIQUES ET UN PATRIMOINE HISTORIQUE À PRÉSERVER

L'activité sylvicole, pétrolière, la chasse, la pratique du golf, les activités touristiques en périphérie du site avec la Grande dune du Pilat et ses plages, les rives du lac de Cazaux-Sanguinet ou encore les rives du bassin d'Arcachon, font de ces forêts un site aux nombreux atouts. Patrimoine historique, la forêt usagère est une particularité bien propre à la commune qui a connu l'activité de gemmage jusque dans les années 50. Près de 140 cabanes forestières illustrent aujourd'hui les vestiges de cette activité. D'imposants blockhaus sur le site de l'Eden témoignent de l'édification du « Mur de l'Atlantique », le système de fortifications côtières durant la seconde guerre mondiale.

DECROCK Laura

De: LANDIER Pascal - DDTM 33/SEN/Nature/Cellule Territoires et Biodiversité
<pascal.landier@girond.gouv.fr>
Envoyé: mardi 26 janvier 2021 08:47
À: DECROCK Laura
Cc: MEUNIER Camille (Responsable de la cellule Territoires et Biodiversité) - DDTM 33/SEN/Nature/Cellule Territoires et Biodiversité
Objet: Re: [INTERNET] TR: Avis NATURA 2000 - SOULAC-SUR-MER - CDC MEDOC ATLANTIQUE - Rechargement en sable de la plage Sud de Soulac
Pièces jointes: Avis_rechargmnt_plage_Soulac_25-1-21.pdf

Bonjour,

Je vous remercie pour votre analyse et vos remarques. Je les aies retranscrites pour le service instructeur en demandant d'établir un Arrêté de prescriptions spécifiques à déclaration. Je vous joins cet avis.

Un autre sujet, nous avons eu un loupé sur un autre dossier, toujours sur un rechargement en sable de la plage de Vendays. La fin de procédure Loi sur l'eau pour celui-ci est fixée au 15/02 et nous devons répondre au service instructeur bien en amont. Auriez-vous la possibilité de me rendre un avis assez rapidement ? si vous ne pouvez pas, j'essaierais d'y répondre le plus correctement possible. Je vous envoie le dossier par Méléanissimo car trop volumineux.

Par avance merci et vous prie de nous excuser pour ce délai très court.

Bien cordialement,

Pascal Landier

DDTM / SEN / Unité Nature

Cité administrative - rue Jules Ferry - BP 90

33090 Bordeaux cedex

Tel.: 05 56 93 38 74

[Cliquez ici pour accéder aux informations "Natura2000"](#)

[Cliquez ici pour accéder aux informations "Réserves Naturelles"](#)

Le 04/01/2021 à 17:52, > laura.decrock (par Internet) a écrit :

Bonjour,

L'évaluation des incidences Natura 2000 proposée par le bureau d'études Biotopie ne relève aucune incidence significative pouvant porter atteinte aux objectifs de conservation des sites Natura 2000. L'ambition du projet de rechargement d'urgence et d'entretien est de limiter le recul du trait de côte, de préserver les écosystèmes dunaires et les activités économiques littorales. La zone de rechargement a plus particulièrement été analysée puisque située en partie sur le site Natura 2000 des Dunes du littoral girondin de la pointe de Grave au Cap Ferret (FR7200678) dont nous sommes animateurs.

Nous émettons un avis favorable aux travaux de rechargement en sable de la plage Sud de Soulac. La zone est située sur un secteur fortement soumis à une érosion chronique qui induit un amoindrissement voir une disparition de la dune présente. La récupération des sables piégés par les ouvrages situés plus au Nord (épi Barriquand) afin de recharger la zone déficitaire au Sud est primordiale pour préserver la plage Sud, d'autant plus qu'elle est soumise à des enjeux urbains et économiques.

Du point de vue de la naturalité, la plage Sud ne dispose pas de dune embryonnaire (habitat Natura 2000 : 2110-1 *Dunes mobiles embryonnaires atlantiques*). Ainsi, le développement d'une flore riche y est, pour le moment, impossible. De plus, aucun oiseau nicheur n'est dénombré.

L'impact de ces travaux sera positif puisqu'ils permettent une réduction de l'érosion marine qui entraîne la destruction des habitats dunaires situés à l'arrière des zones de rechargements prévus (dune boisées littorale, 2180-2 ; dune mobiles à *Ammophila arenaria* des côtes atlantiques, 2120-1 ; Dunes mobiles embryonnaires atlantiques, 2110-1 ; Dunes grises des côtes atlantiques, 2130-2). Ainsi, les travaux proposés par la CCMA sont plus vertueux que néfastes pour la biodiversité de ce secteur.

L'itinéraire technique des travaux, les périodes choisies, l'organisation et la circulation des engins de chantier sont conformes aux attentes de l'ONF concernant les travaux dunaires et la préservation des milieux. Nous souhaiterions néanmoins transmettre quelques préconisations :

- Une attention particulière sera portée à la circulation des engins sur la plage et la dune. Elle doit être encadrée par un plan de circulation limitant au maximum les divagations dans le milieu dunaire. Pour ce faire, la définition de quelques cheminements sur chacun des sites en travaux est nécessaire, des accès sont existants et devront être utilisés afin de ne pas en créer de nouveaux.
- Aucune espèce de flore protégée n'est située dans l'emprise du site Natura 2000 des dunes du littoral girardin. Toutefois, pour information, la période choisie pour les travaux de rechargement entre avril et juin peut avoir un impact sur le développement de certaines espèces favorables à une nidification d'oiseaux sur le haut de plage (Gravelot à collier interrompu notamment). La circulation d'engin dans la zone d'extraction devra donc se réaliser le plus bas possible sur la plage afin d'éviter les hauts de plage et les zones de potentielle nidification.
- La présence de certaines stations de flore à enjeux fort à proximité des zones de travaux n'est pas impactée par le déroulement des travaux si le plan de circulation des engins est respecté et qu'aucun nouvel accès n'est créé (station patrimoniale : OEillet de France, *Dianthus hyssopifolius gallicus* ; Daphné garou, *Daphne Gnidium* ; Asperge couchée, *Asparagus officinalis subsp. Prostratus* ; Crépis bulbeux, *Sonchus Bulbosus* : Et à enjeu moyen : Silène conique, *Silene conica*). Néanmoins, comme préconisé par le bureau d'étude, un balisage des stations à proximité est conseillé afin de les mettre en exergue et les préserver lors des travaux. Un suivi naturaliste après travaux peut être envisagé afin d'évaluer les impacts positifs des travaux de rechargement sur l'habitat dunaire et le développement de la flore et faune.

En espérant avoir pu vous être utile,
Bien cordialement,



Laura Decrock

Agence Landes Nord Aquitaine - Service Développement Littoral et Risques Naturels
Chargée d'étude accueil et biodiversité
9 rue Raymond Manaud
33524 BRUGES

06 25 85 76 84 - laura.decrock@onf.fr

De : LANDIER Pascal - DDTM 33/SEN/Nature/Cellule Territoires et Biodiversité < >

Envoyé : mardi 15 décembre 2020 09:39

À : amandine.eynaudi@ofb.gouv.fr; yohan.weiller@ofb.gouv.fr; julie.bertrand@ofb.gouv.fr;
PEREIRA-MARTINEAU Valerie <valerie.pereira-martineau@onf.fr>

Objet : Avis NATURA 2000 - SOULAC-SUR-MER - CDC MEDOC ATLANTIQUE - Rechargement en sable de la plage Sud de Soulac

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-joint le dossier pour le projet de rechargement en sable de la plage Sud sur la commune de Soulac. Pourriez-vous me donner votre avis sur les enjeux Natura 2000 avant le 5/01/2021 ?

Je vous remercie par avance,

Bien cordialement,

LANDIER Pascal - DDTM 33/SEN/Nature/Cellule Territoires et Biodiversite

DECROCK Laura

De: LANDIER Pascal - DDTM 33/SEN/Nature/Cellule Territoires et Biodiversité
<pascal.landier@gironde.gouv.fr>
Envoyé: mercredi 3 février 2021 17:01
À: DECROCK Laura
Objet: Re: [INTERNET] RE: TR: Avis NATURA 2000 - SOULAC-SUR-MER - CDC MEDOC ATLANTIQUE - Rechargement en sable de la plage Sud de Soulac
Pièces jointes: Avis_rechargmnt_plage_Vendays_3-2-2021.pdf

Bonjour Laura,

Je vous remercie pour votre avis et vous prie de m'excuser encore pour ce délai très restreint pour l'analyse. De mon côté, j'ai aussi regardé et à la différence de Soulac, un seul site N2000 peut être impacté, et non plus deux. Celui de la directive "Oiseaux" n'est plus réellement à apprécier dans le cadre de l'EIN2000. Malgré cela, certains enjeux restent à préserver. Je vous prie de trouver notre avis, qui reprend vos remarques, et que nous avons transmis au service instructeur.

Bien cordialement,

Pascal Landier
DDTM / SEN / Unité Nature
Cité administrative - rue Jules Ferry - BP 90
33090 Bordeaux cedex
Tel.: 05 56 93 38 74

[Cliquez ici pour accéder aux informations "Natura2000"](#)

[Cliquez ici pour accéder aux informations "Réserves Naturelles"](#)

Le 29/01/2021 à 11:57, > laura.decrock (par Internet) a écrit :

Bonjour,

Le délais étant très court je me permet donc de reprendre mes propos précédents car les projets sont très similaires et mon avis diffère peu.

L'évaluation des incidences Natura 2000 proposée par le bureau d'études Artelia ne relève aucune incidence significative pouvant porter atteinte aux objectifs de conservation des sites Natura 2000. L'ambition du projet de rechargement d'urgence est de garantir la sécurité des personnes dont les biens sont exposés ; de Conserver la « Colonne », de maintenir une activité balnéaire sur la station via un accueil du public et un accès aux plages et enfin de maintenir une activité économique et les recettes associées pour la commune.

Nous émettons un avis favorable aux travaux de rechargement en sable de la plage centrale de Vendays-Montalivet. La zone est située sur un secteur fortement soumis à une érosion chronique qui induit un amoindrissement voir une disparition de la dune présente. La récupération des sables piégés au Nord et au Sud par les ouvrages afin de recharger la zone déficitaire est primordiale pour préserver la plage centrale.

Du point de vue de la naturalité, la zone d'influence dispose d'une dune embryonnaire (habitat Natura 2000 : 2110-1 *Dunes mobiles embryonnaires atlantiques*) en état de conservation très dégradée. Est aussi présent l'habitat des *dunes côtières fixées à végétation herbacée* (dunes grises 2130) et les *dépressions humides intradunaires* (Roselière des paléosols suintants 2190). Ces deux habitats ne sont pas dans les zones de rechargement et d'extraction mais uniquement dans la zone d'influence définie par le bureau d'étude. Ainsi, le développement d'une flore

riche est, pour le moment, impossible sur les zones de travaux. De plus, aucun oiseau nicheur n'est dénombré.

L'impact de ces travaux sera positif puisqu'ils permettent une réduction de l'érosion marine qui entraîne la destruction des habitats dunaires situés à l'arrière des zones de rechargements prévus (*dune mobiles et déstabilisée 2120 ; Dunes grises des côtes atlantiques, 2130-2 ; roselière des paléosols suintants, 2190*). Ainsi, les travaux proposés par la CCMA sont plus vertueux que néfastes pour la biodiversité de ce secteur.

L'itinéraire technique des travaux et les périodes choisies sont conformes aux attentes de l'ONF concernant les travaux dunaires et la préservation des milieux. Nous souhaiterions néanmoins transmettre quelques préconisations :

- Une attention particulière sera portée à la circulation des engins sur la plage et la dune. Cette organisation est peu détaillée dans l'évaluation or elle est doit être encadrée par un plan de circulation limitant au maximum les divagations dans le milieu dunaire. Pour ce faire, les quelques cheminements évoqués sur chacun des sites en travaux devront être strictement respectés, les accès sont existants et devront être utilisés afin de ne pas en créer de nouveaux.
- Aucune espèce de flore d'intérêt communautaire n'est située dans l'emprise du site Natura 2000 des dunes du littoral girondin. Toutefois, pour information, la période choisie pour les travaux de rechargement entre avril et juin peut avoir un impact sur le développement de certaines espèces favorables à une nidification d'oiseaux sur le haut de plage (Gravelot à collier interrompu notamment). La circulation d'engin dans la zone d'extraction devra donc se réaliser le plus bas possible sur la plage afin d'éviter les hauts de plage et les zones de potentielle nidification.
- La présence de certaines stations de flore protégées à enjeux fort à proximité des zones de travaux n'est pas impactée par le déroulement des travaux si le plan de circulation des engins est respecté et qu'aucun nouvel accès n'est créé. Néanmoins, comme préconisé par le bureau d'étude, un balisage des stations à proximité est conseillé afin de les mettre en exergue et les préserver lors des travaux. Un suivi naturaliste après travaux peut être envisagé afin d'évaluer les impacts positifs des travaux de rechargement sur l'habitat dunaire et le développement de la flore et faune.

Bien cordialement,



Laura Decrock

Agence Landes Nord Aquitaine - Service Développement Littoral et Risques Naturels
Chargée d'étude accueil et biodiversité
9 rue Raymond Manaud
33524 BRUGES

06 25 85 76 84 - laura.decrock@onf.fr

De : LANDIER Pascal - DDTM 33/SEN/Nature/Cellule Territoires et Biodiversité
<pascal.landier@gironde.gouv.fr>

Envoyé : mardi 26 janvier 2021 08:47

À : DECROCK Laura <laura.decrock@onf.fr>

Cc : MEUNIER Camille (Responsable de la cellule Territoires et Biodiversité) - DDTM 33/SEN/Nature/Cellule Territoires et Biodiversité <camille.meunier@gironde.gouv.fr>

Objet : Re: [INTERNET] TR: Avis NATURA 2000 - SOULAC-SUR-MER - CDC MEDOC ATLANTIQUE - Rechargement en sable de la plage Sud de Soulac

Accès site internet régional actuel :

<http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/>

Les pages consacrées aux docobs, aux études, aux comptes rendus sont accessibles ici :

- Site des dunes du littoral girondin de la Pointe de grave au Cap Ferret : <http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/node/94>
- Site des boisements à chênes verts des dunes du littoral girondin : <http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/node/80>
- Site de la forêt de La Pointe de Grave et marais du Logit : <http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/node/81>